



Évaluation indépendante de la Coalition pour la liberté des médias



Résumé des conclusions et recommandations

Mai 2025

© Aleph Strategies

Adresse : 16 rue Jacques Louvel-Tessier, 75010 Paris, France

Numéro d'entreprise : 840539274

Auteurs : Aida Al Kaisy, Daniel Skillings et Ivana Jiménez Barrios

Contact : Daniel Skillings, Co-fondateur et Directeur, d.skillings@alephstrategies.org

Crédit photo : ©International Federation of Journalists





Ceci est une évaluation indépendante de la [Coalition pour la liberté des médias](#) (CLM), menée par [Aleph Strategies](#) entre octobre 2024 et mars 2025. L'évaluation a porté sur les résultats de la CLM au cours de ses cinq premières années, de sa création en juillet 2019 à la fin de l'année 2024.

À propos de la CLM

La Coalition pour la liberté des médias (CLM) est un réseau mondial de 51 États membres qui travaille avec des organisations de la société civile (OSC), des experts juridiques et des organismes internationaux engagés dans la promotion de la liberté des médias et la sécurité des journalistes. Ce réseau se fonde sur l'Engagement mondial en faveur de la liberté des médias, signé par tous ses membres. La CLM cherche à renforcer les conditions de la liberté des médias, à influencer l'action des gouvernements, à protéger les journalistes et à coordonner les efforts de sensibilisation de ses membres.

Objectifs de l'évaluation et approche méthodologique

Cette évaluation visait à :

- Évaluer la contribution de la CLM à la liberté des médias et à la sécurité des journalistes ;
- Examiner la coordination et la collaboration entre les parties prenantes et les initiatives apparentées ;
- Évaluer la durabilité des résultats de la CLM ;
- Proposer des recommandations pour améliorer son impact et son efficacité opérationnelle.

L'évaluation s'est appuyée sur une **approche fondée sur les droits**, conforme aux critères du CAD de l'OCDE, et a intégré des principes transversaux relatifs aux droits de l'homme tels que la responsabilité, la participation et l'égalité.

Principales constatations et conclusions

L'évaluation a montré que la CLM a apporté des **contributions notables** à la liberté des médias et à la sécurité des journalistes au cours des cinq dernières années. Elle a contribué à encourager certains États membres à renforcer leur politique et leur législation en matière de liberté des médias. La CLM a également exercé une influence sur les acteurs étatiques au moyen d'efforts diplomatiques et de sensibilisation, en maintenant une attention politique de haut niveau sur la question de la liberté des médias. Les interventions directes, les conseils juridiques et la coopération avec les réseaux des ambassades ont permis de renforcer les efforts de protection des journalistes au niveau local. La CLM a en outre renforcé la coordination entre les différentes parties prenantes, en réunissant les gouvernements, la société civile et des experts juridiques.

Cependant, l'évaluation a également mis en évidence plusieurs domaines pouvant être améliorés.

Bien que la CLM offre une plateforme de dialogue et de coopération, son implication auprès des membres sur les politiques nationales en matière de liberté des médias est volontaire et ne comporte pas d'approche structurée pour le soutien et le suivi des engagements. Les déclarations conjointes de sensibilisation ont un impact plus important au niveau local qu'au niveau international et sont souvent perçues comme manquant d'audace et de résultats clairs. Bien que la CLM soit intervenue dans des affaires très médiatisées, son action s'est parfois faite au détriment de problèmes plus vastes et systémiques liés à la liberté des médias. L'engagement auprès des Titulaires de droits et des organisations travaillant sur le terrain a été limité, ce qui a eu un impact sur la pertinence et la durabilité de ses stratégies.



La **coordination et la collaboration** au sein de la CLM sont fondamentales, notamment grâce aux réseaux diplomatiques et à l'élaboration de programmes de visas d'urgence. Le processus décisionnel est toutefois souvent de nature réactive, affectant ainsi la confiance des parties prenantes. Les membres de la CLM sont perçus comme étant majoritairement issus des pays du Nord, et il est possible de tirer parti de la diversité de ses membres de manière plus efficace.

La **gestion des connaissances et le partage de l'information** doivent être renforcés pour garantir une meilleure compréhension des questions relatives à la liberté des médias dans les États membres. L'expertise juridique de haut niveau du Panel de haut niveau est sous-utilisée. La clarté des processus décisionnels varie d'un État membre à l'autre, ce qui a une incidence sur l'établissement d'une collaboration axée sur la confiance. Bien que l'engagement au niveau local via les ambassades soit efficace, il nécessite des orientations et un soutien plus structurés. La coordination entre les États membres, le Réseau consultatif et le Panel de haut niveau reste limitée dans certains domaines.

En ce qui concerne la **durabilité**, le modèle de gouvernance actuel, en particulier la rotation annuelle des coprésidents du Groupe exécutif, peut poser des problèmes de conservation et de pérennité des connaissances. Les modalités de financement sont complexes, ce qui peut donner lieu à un sentiment d'inégalité dans la répartition des ressources et nuire à la confiance et à la coordination. Bien que la CLM ait établi des relations de travail avec des coalitions similaires, la mise en place de collaborations plus formelles permettrait une utilisation plus efficace des ressources. Le peu d'implication auprès des Titulaires de droits influe sur la visibilité et la perception de l'efficacité du travail de la CLM.

Recommandations

Les recommandations issues de l'évaluation ne se veulent pas normatives, mais visent plutôt à soutenir la réflexion interne de la CLM et à orienter ses prochaines phases de développement :

Orientation stratégique et gouvernance

1. **Réaffirmer le mandat et l'objectif commun de la CLM**, en envisageant par exemple la création d'un espace dédié où tous les groupes de parties prenantes pourraient se réunir.
2. **Renforcer l'engagement direct avec les Titulaires de droits (journalistes et professionnels des médias)**, grâce, par exemple, à un mécanisme dédié visant à intégrer leurs points de vue dans son travail stratégique et opérationnel.
3. **Assurer la transparence des processus et des prises de décision** en établissant des protocoles clairs pour les prises de décision et en partageant régulièrement les informations pertinentes avec les parties prenantes.

Engagement et responsabilité politiques

4. **Renforcer la compréhension et la responsabilité des États membres concernant l'Engagement mondial**, notamment par des discussions exploratoires avec les états membres.
5. **Renforcer la localisation à travers les réseaux d'ambassades**, notamment en créant de nouveaux réseaux d'ambassades là où la demande est forte ou où les structures existantes peuvent être mises à profit.

Visibilité, influence et engagement externe



6. **Améliorer la visibilité et la communication stratégique de la CLM** pour toucher les parties prenantes aux niveaux national, régional et mondial.
7. **Tirer parti du Panel de haut niveau et du Réseau consultatif pour soutenir l'action locale** grâce à une approche proactive de l'engagement au niveau national.

Capacité opérationnelle et durabilité

8. **Améliorer le partage des connaissances et l'accessibilité des ressources à travers la CLM** en développant son centre de ressources interne et en diffusant activement les outils existants.
9. **Étudier la possibilité d'un financement commun comme mode de financement durable**, afin de s'assurer que les fonctions et initiatives essentielles bénéficient de ressources suffisantes au fil du temps.
10. **Élargir le rôle et les capacités du Secrétariat de la CLM**, en s'appuyant sur un processus d'examen interne inclusif tenant compte des points de vue des États membres, des membres du Réseau consultatif et du Panel de haut niveau.

Vous trouverez des conclusions et recommandations plus détaillées dans le rapport d'évaluation complet.